

Avignon, le 12 septembre 2016

Top départ des vendanges en Vallée du Rhône

Conscients d'avoir été épargnés par rapport aux autres vignobles français, vignerons et négociants de la Vallée du Rhône abordent les vendanges avec enthousiasme !



© Christophe Grilbé

Parmi les vignobles les plus chanceux cette année, la Vallée du Rhône a été **particulièrement protégée** tout au long de l'année des accidents climatiques, malheureusement nombreux en France.

L'hiver a été particulièrement doux même s'il a été peu ensoleillé. La fraîcheur du début du printemps a ralenti le développement de la vigne. Les précipitations ont été peu importantes mais régulières pour accompagner la croissance de la végétation.

Dans la partie méridionale, l'état sanitaire du vignoble reste excellent. Les techniciens viticoles notent que les feuillages ont été bien protégés tout au long du cycle végétatif, ils sont toujours bien verts dans la majorité des secteurs.

Rappelons **qu'aucune alerte canicule n'a été déclenchée dans la région** et que le vignoble de la Vallée du Rhône, aux terroirs vallonnés plus frais et **aux cépages méditerranéens**, est **parfaitement adapté** à cette situation climatique.

Dans la partie septentrionale, par rapport à 2015, le décalage constaté en début de maturité s'est peu à peu comblé. La vigne profite des **conditions exceptionnelles de fin d'été**, les premières vendanges de syrah laissent présager de **très belles cuvées de vins rouges** (petites baies et bonnes concentrations en composés phénoliques).

Le beau temps des semaines passées a permis de faire **progresser les maturités**, et le temps sec et venté annoncé conservera la **récolte saine**.

Les parcelles sont saines et la météo est bonne, les **conditions sanitaires** sont **parfaites**, **toutes les conditions sont donc réunies pour une évolution positive et présagent déjà d'un très bon millésime**. L'ensoleillement des prochains jours et les nuits fraîches seront d'autant plus favorables à une bonne maturité des baies. Les teneurs en anthocyanes et en tanins ainsi que la petite taille des baies sont **très encourageants pour les rouges**.

Les premiers coups de sécateurs seront donnés **ce lundi 12 septembre 2016** pour les rouges de la Vallée du Rhône méridionale, certaines parcelles de blancs ayant déjà été vendangées tout début septembre. Dans la partie septentrionale, les vendanges débuteront le **18 septembre** pour les secteurs les plus précoces.

Les dernières observations mettent en lumière **un millésime 2016 légèrement plus tardif** que le millésime précédent, un décalage estimé à une semaine environ.

A ce jour, la **qualité de la vendange s'annonce tout à fait exceptionnelle** et le **cépage grenache, particulièrement adapté aux conditions du millésime**, promet de **belles réussites**, même si les volumes s'annoncent légèrement inférieurs à 2015.



☞ Produits sur 6 départements, **les vins de la Vallée du Rhône représentent la première activité économique de la région** avec 388 millions de bouteilles commercialisées en 2014/2015 dans 160 pays.

☞ Les vins de la Vallée du Rhône représentent :

69 000 hectares et 5 300 exploitations viticoles

3 millions d'hl récoltés en 2015

1,54 Milliards d'euros de chiffre d'affaires ont été générés par les vins AOC de la Vallée du Rhône

97% des consommateurs de vins en France connaissent les AOC des Côtes du Rhône.

☞ **50 000 emplois directs ou induits font de l'activité vitivinicole le 1er employeur de la Vallée du Rhône.**